

# Construction de la plateforme - juillet 2012 à mars 2013

## Carreleur entre esthétique et tri des déchets

Pour ce qui concerne les aptitudes à l'exercice de ce métier, un carreleur devra faire preuve d'un bon sens esthétique. Il devra également avoir des dispositions pour les mathématiques et avoir une représentation globale de son chantier. Cette vision globale lui assurera une bonne estimation lors du cadrage pour la pose du carrelage ainsi que des quantités à utiliser. La gestion du travail à effectuer lui permettra

d'optimiser son chantier en réduisant au maximum les pertes.

Les déchets induits par le carrelage sont traités en gravats, en tant que produits inertes et ne sont donc pas soumis aux règles Haute qualité environnementale (HQE). Cependant, dans la mesure du possible, les carreleurs utilisent des produits de proximité afin de réduire l'impact environnemental.

**Définition du poste :** Revêtir des surfaces horizontales ou verticales par collage, fixation d'éléments rigides ou scellement.

*Ce métier s'exerce au sein d'entreprises du bâtiment ou d'entreprises artisanales.*

**Formations :** - CAP carrelage à Bac Professionnel.  
- Formations complémentaires possibles aux techniques de pose de mosaïque, faïence, marbre et parquet.



### Pour en savoir plus :

Flash code :



**Contactez :**

- soit la Mission Locale :

**05 53 31 56 00**

- soit l'espace métiers :

**05 53 31 56 28**